



**Aujourd'hui, jeudi 4 avril, l'Assemblée réunissant les syndicats FO Santé publique, Santé privée, Santé territoriale de nombreux établissements du département et l'Union Départementale FO retraités, en conférence sur la situation des EHPAD/ résidence/ service seniors/ SSIAD/ HAD/ ADMR, a adopté la résolution suivante :**

Le personnel de gériatrie exige une réaction immédiate pour pouvoir bénéficier de conditions de travail décentes et offrir aux résidents/patients des prises en soins de qualité.

La totalité du personnel des différents établissements, qu'ils soient techniques, administratifs ou dédiés aux soins, est au bord de la rupture ! Nous faisons le même constat, notre volonté de mieux faire, se trouve entravée par le manque d'effectifs et de moyens investis dans nos établissements.

La charge de travail s'intensifie, les arrêts-maladies se multiplient tout comme les rappels incessants pour remplacement au pied levé, sacrifiant le repos nécessaire au corps et à l'esprit. Cela aboutit à la fuite du personnel ne trouvant plus l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Face à une population en constant vieillissement, les promesses de lois, qu'elles soient nommées « grand âge » ou « bien vieillir », ne proposent rien de concret, sans budget supplémentaire alloué à la Santé, toutes ces propositions resteront de la poudre aux yeux.

Les prix exorbitants demandés aux bénéficiaires sont inadmissibles compte tenu des économies faites au détriment de leur bien-être ! La qualité des prises en charge dans nos établissements est menacée par des contraintes financières. À noter que près des  $\frac{3}{4}$  des EHPAD sont en déficit à ce jour.

Pourtant, de l'argent, il y en a !

88 milliards d'exonérations de cotisations patronales faites aux entreprises sans aucune contrepartie ! 100 milliards de fraudes fiscales ! La fortune des milliardaires français a augmenté de 63,5 % ces trois dernières années ! Le gouvernement a su trouver 413 milliards pour le budget des armées pour les 6 ans à venir dans le but de préparer la guerre !

Fidèles à nos traditions d'organisation porteuse de la paix dans le monde, au regard de l'actualité, l'Assemblée rappelle les propos de Léon Jouhaux, fondateur de Force Ouvrière : « L'union des travailleurs fera la paix du monde ».

Les hôpitaux ne peuvent pas être des cibles de guerre. Nous partageons ce qu'écrit la Confédération FO : « A Gaza, les bombardements doivent cesser contre une population désarmée vouée à la mort, à la famine et aux épidémies. FO s'inscrit dans la réprobation qui devient générale partout dans le monde et en particulier dans les syndicats. La Confédération réaffirme sa solidarité à l'égard des populations, des travailleurs et de leurs syndicats partout où des conflits existent et affirme son soutien à l'égard de toutes et tous qui militent pour un retour à la paix ».

Les mensonges du gouvernement masquent la réalité du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) voté par 49.3. En témoignent les annonces récentes de 10 milliards d'économies pour 2024 et 20 milliards pour 2025 ! Cela engendre un budget insuffisant face à une inflation galopante augmentant grandement les charges des structures et précarisant les travailleurs par l'emploi massif de contractuels à durée déterminée.

C'est une attaque flagrante contre les services de Santé, orchestrée par un gouvernement qui s'acharne à les détruire, tout comme il le fait avec toute la fonction publique. Nous nous inquiétons pour l'avenir des structures d'accueil de nos aînés et la pérennité de l'offre de soins sur notre territoire.

Ayant pris la mesure des enjeux, nous restons mobilisés.

Nous nous engageons à déployer les stratégies indispensables à l'obtention de nos revendications :

- ***Recrutement massif de personnel qualifié***
- ***Augmentation du ratio soignants / soignés***
- ***Titularisation des contractuels dans le public et CDI dans le privé***
- ***Prime grand âge pour tous et l'intégration de celle-ci dans le salaire de base***
- ***Augmentation des départs en promotion professionnelle***
- ***Accompagnement et formation des nouveaux arrivants et des travailleurs tout au long de leur carrière***
- ***Reclassement des AMP en catégorie B***
- ***Attribution des 183 € du Ségur pour ceux qui n'en bénéficient toujours pas***
- ***Augmentation des salaires et du point d'indice***
- ***Respect de la réglementation autour du temps de travail et des congés***
- ***Annulation de la contre-réforme des retraites compte tenu de la pénibilité de nos métiers.***

C'est pourquoi, l'Assemblée a pris la décision, ce jour, de déposer un préavis de grève le jeudi 16 mai 2024 sur toutes les structures. Nous appelons tous les travailleurs et travailleuses à se mobiliser afin de faire entendre nos légitimes revendications auprès de l'ARS de notre département, à qui nous aurons préalablement demandé une audience.

Nous adoptons le fait que seule l'unité est capable de nous mener à la victoire, et c'est pour cela que nous proposerons aux autres organisations syndicales du département de nous rejoindre.

Nous appelons chaque Groupement Départemental à se réunir pour établir des revendications communes dans les différents secteurs gériatriques afin de définir des stratégies départementales et, le cas échéant, de préparer un mouvement national, compte tenu de l'importance des enjeux.

**C'est pour toutes ces raisons que l'Assemblée appelle tous les travailleurs de la Santé d'Indre-et-Loire, qu'ils exercent dans le secteur public, privé, territorial, ou à domicile, à manifester :**

**Le 16 mai à 15h devant l'ARS d'Indre-et-Loire**

**Familles, usagers, tous concernés pour nos aînés.**

